

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 24 mars 2010**

N°d'Ordre : 05-10

Nombre de conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 11

Représentés : 1

Absent excusé : 1

**Objet :**

**BUDGET PRIMITIF  
2010 DU C.C.A.S.**

L'an deux mille dix, le vingt-quatre mars,  
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT CYR SUR MER, réuni dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe BARTHELEMY, Président du C.C.A.S.

**Etaient présents :** MM. BARTHELEMY – BONNES – CARISSIMI - PORTALIS  
Mmes ANTONELLI – CALVEZ – DOYET – DUCHON-DORIS  
RANERI – SAMAT – SAN ROMA

**Etaient excusées :** Mme MEUNIER (procuration à M. BARTHELEMY )  
Mme GIRAN-SAMAT

**Assiste :** Mme GALLERON, Directrice du C.C.A.S.

Le Président rappelle au Conseil que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget du C.C.A.S., pour l'exercice 2010, s'est tenu lors de la séance du 24 février 2010.

Le Président soumet au Conseil le Budget Primitif 2010 du C.C.A.S. qui s'élève, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de **432 254,00 €** à la section de fonctionnement et à celle de **11 733,00 €** à la section d'investissement.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après échange de vues entre ses membres, et après avoir examiné point par point chaque compte de dépenses et de recettes,

**ADOPTE à l'unanimité** le Budget Primitif ainsi présenté, ainsi que ses annexes.

***AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR , MOIS ET AN SUSDITS.***

*Pour Extrait Conforme,*

***Le Maire – Président du  
Centre Communal d'Action Sociale.***